

# Demande de Propositions

## Sélection de quatre (04) radios communautaires dans les départements de l'Alibori, Mono, Couffo et les Collines, pour la réalisation et diffusion d'émissions

**Numéro de Référence :** RQ7291  
**Date de Publication :** 04/02/2025  
**Date Limite pour les Réponses :** 04/24/2025

### Contexte

TechnoServe est une organisation ayant pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l'esprit d'entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, au capital et aux marchés.

TechnoServe met en œuvre l'accélérateur de croissance d'entreprise à travers le projet BeniBiz 2.0 avec l'appui financier de la Coopération néerlandaise et de la Coopération suisse au Bénin. Pendant cinq (5) ans d'activité, le projet a recruté et accompagné environ 6000 entrepreneur(e)s au Bénin qui ont enregistré une croissance moyenne de +130 % sur les 8 cohortes accompagnées. BeniBiz2.0 a offert aux entrepreneur(e)s les compétences et l'accompagnement dont ils ont besoin pour développer des entreprises prospères. A la suite de cette première phase, une deuxième phase de cinq (05) ans démarrée le 1er septembre 2022 a été lancée officiellement le 14 octobre 2022, avec un impact ciblé sur :

- Consolidation de l'impact de BeniBiz phase 1, passage à l'échelle, ancrage local ;
- Appui direct (formation & coaching) à plus de 10,000 entrepreneur(e)s ;
- Appui des structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat (SAE) ;
- Co-développement d'interventions d'appui avec les acteurs stratégiques locaux en vue de la pérennisation ;
- Digitalisation de la méthodologie d'appui ;
- Renforcement de l'Association nationale des femmes entrepreneures (BeWE).

### Portée des Travaux

Dans sa stratégie Genre, Équité et Inclusion sociale (GEIS), BeniBiz 2.0 ambitionne de transformer les systèmes de valeurs et de normes sociales, ainsi que les attitudes qui freinent l'autonomisation économique des femmes. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions sont prévues, notamment des actions de communication et des campagnes de sensibilisation à grande échelle via les radios communautaires. L'objectif est de communiquer à large échelle, sur l'importance de l'autonomisation économique des femmes tout en développant des thématiques visant à adresser les normes et attitudes qui y sont défavorables.

Dans cette perspective, le projet BeniBiz a lancé, depuis le dernier trimestre de 2024, le recrutement de radios communautaires réparties dans plusieurs localités du nord et du centre du Bénin. Ces localités ont été identifiées en se référant au diagnostic qui a sous-tendu l'élaboration de la stratégie Genre, en raison de nombreux obstacles que les femmes continuent d'y rencontrer dans l'exercice de leurs droits économiques. L'objectif est de contractualiser avec ces radios pour la réalisation d'émissions radiophoniques de sensibilisation sur des thèmes relatifs aux défis liés à l'autonomisation économique des femmes, spécifiques à chaque localité.

Les présents TDR sont élaborés pour faciliter la sélection de 04 radios dans des localités pour la réalisation des émissions au niveau communautaire, suivant les informations ci-dessous :

Période de diffusion des émissions : Mai - août 2025

Zones de diffusion : les zones de diffusion des émissions sont les départements de l'Alibori, des Collines et du Mono et du Couffo.

Conception des émissions : BeniBiz coordonnera avec l'équipe des radios prestataires la conception du contenu des émissions.

Durée des émissions : en fonction des formats qui seront convenus, chaque émission doit avoir une durée moyenne de 52 minutes s'il s'agit d'une émission interactive ou de 32 min s'il s'agit d'une émission grand public.

### Objectifs de la mission des radios

L'objectif de la présente mission est de produire et de diffuser des émissions radiophoniques sur des thématiques spécifiques pour

sensibiliser les entrepreneurs.e.s, les hommes, les femmes, les jeunes et les détenteurs d'enjeux, sur l'avantage de l'autonomisation économique des femmes et l'importance du soutien des maris/hommes et des leaders religieux/communautaires à l'AEF.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Co-concevoir les contenus des émissions de sensibilisation sur des thématiques spécifiques identifiées ;
- Animer des émissions en direct sur l'AEF ;
- Produire des émissions magazine, reportages, etc..;
- Communiquer en amont autour des émissions radios pour les annoncer, les faire connaître et mobiliser les communautés autour, en l'occurrence les femmes et les jeunes ;
- Inciter les entrepreneurs et les membres de la communauté (femmes, hommes et jeunes) à adopter des comportements et attitudes positives face à l'autonomisation économique des femmes ;
- Enregistrer et diffuser plus tard les émissions sur les réseaux sociaux en vue d'élargir la cible d'impact.

### **Les indicateurs de performance clés visés**

Au terme de la prestation, les indicateurs de succès ci-après sont attendus :

- Trois (03) thématiques spécifiques développées par chaque radio ;
- Six (06) émissions de différents formats, réalisées sur les 3 thèmes identifiés y compris le rôle des leaders religieux en faveur d'un changement de comportement et d'attitude en matière d'AEF.;
- Six (06) enregistrements dans un format partageable, des émissions réalisées par les radios, diffusées sur leurs sites et/ou réseaux sociaux ;
- Nombre de personnes ayant suivi/participé aux émissions radios, désagrégé par sexe (nombre d'hommes et nombre de femmes)
- 50% des participants.e.s qui ont écouté ces émissions pensent que les thématiques abordées sont pertinentes, adaptées à leurs réalités;
- 50% des participants.e.s qui ont écouté ces émissions déclarent qu'elles influencent leurs attitudes et comportements et qu'elles sont susceptibles d'induire un changement de dynamique communautaire inclusif, promouvant l'autonomisation économique des femmes ;
- 40% des femmes entrepreneures ayant écouté ces émissions déclarent avoir commencé à prendre des nouvelles décisions favorables pour l'accroissement de leur entreprise ;
- 70% des femmes ayant écouté ces émissions disent reconsidérer les doutes qu'elles avaient sur leur capacité à réussir en tant que femme dans la vie.

NB: L'équipe de suivi/évaluation de TechnoServe, proposera un questionnaire et/ou des outils pour permettre aux radios de suivre au fur et à mesure, les changements induits par les émissions réalisées. Toutefois, une évaluation sera réalisée par TechnoServe, avant et à la fin de tous les contrats avec les radios, pour évaluer l'impact des émissions au sein des communautés.

### **Tâches et devoirs des radios**

Les radios prestataires proposeront chacune une méthodologie de coordination de la campagne de sensibilisation de masse tout en s'alignant sur les exigences des présents TdRs et du contrat. Les équipes des radios réaliseront les tâches ci-après:

- Désigner un point focal pour le suivi du contrat avec BeniBiz ;
- Participer à la séance de cadrage et à l'atelier d'harmonisation des thématiques à développer et d'élaboration du fil conducteur des émissions ou du contenu des émissions;
- Retenir avec l'équipe Genre du projet BeniBiz les formats des émissions qui auront plus d'impact sur les bénéficiaires cibles ;
- Mettre en place avec l'appui de l'équipe de suivi/évaluation de TNS, un dispositif interne pour mesurer l'auditoire, collecter des données pouvant permettre d'évaluer les changements induits par les émissions, puis en faire le point dans les rapports mensuels.
- Elaborer un planning de réalisation et de diffusion des émissions et le soumettre à l'équipe genre du projet BeniBiz pour validation;
- Identifier au besoin, des personnes ressources par thématique et les préparer pour l'animation des émissions;
- Identifier si nécessaire, les groupes et les clubs dans les localités susceptibles d'abriter la réalisation de ces émissions si le format validé l'exige ;
- Coordonner une stratégie de communication sur les émissions en amont pour sensibiliser les auditeurs, les groupes d'écoute et les préparer à les suivre;
- Concevoir et diffuser des bandes annonces ou spots publicitaires, pour annoncer et communiquer autour des émissions;
- Réaliser 6 émissions radios selon les formats retenus, sur les trois thèmes définis;
- Diffuser et rediffuser selon le planning validé, les émissions pour sensibiliser les communautés;
- Enregistrer les émissions réalisées et les diffuser sur les réseaux sociaux pour élargir la cible d'impact ;
- Saisir l'occasion des émissions pour inciter les entrepreneurs surtout femmes à s'inscrire pour bénéficier de l'accompagnement du programme;
- Produire et soumettre à l'équipe des rapports mensuels et le rapport final de la mission.
- Contribuer à la collecte des données de référence ainsi qu'à l'évaluation des impacts des émissions radio, après la fin de la période contractuelle.

### **Livrables**

Chaque radio devra mettre à la disposition de TechnoServe les livrables suivants :

- Trois (03) rapports mensuels pour les trois mois de contrat avec les informations et annexes suivants : nombre d'émissions réalisées, nombre de thématiques développées, audimat atteint, niveau de satisfaction de auditeurs ou des groupes d'écoute, listes des personnes ressources, liste des auditeurs.trice.s ayant participé aux émissions interactives, liste des participants.e.s aux émissions magazine, liens d'accès aux enregistrements d'émission diffusées sur les réseaux sociaux;
- Six (06) enregistrements des émissions en format MP4 ou MP3 sur clé USB, avec vignette de présentation selon les instructions de l'équipe Communication du projet BeniBiz ;
- Un rapport final de fin d'exécution du contrat en intégrant des suggestions d'amélioration et avec les informations et annexes ci-dessus précisés.

Ces rapports et annexes doivent être transmis selon le calendrier ci-dessous, en version hard et en version électronique au bureau de

TechnoServe Parakou.

## Date de Début Prévue

05/26/2025

## Lieu de Performance

Les Départements de l'Alibori, Mono, Couffo et les Collines

## Informations Supplémentaires

Les pièces administratives à fournir dans le cadre de cet appel d'offre sont les suivants:

- Convention avec la HAAC
- Attestation de régularité fiscale datant de moins de 3 mois
- Attestation CNSS datant de moins de 3 mois
- Attestation IFU
- RIB + courrier signé du 1er Responsable autorisant le paiement sur le compte
- Pièce d'identité du 1er Responsable

## Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **04/24/2025**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.
- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutables ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ7291@tns.org**

**Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.**

## Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgaration comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

## Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

No Request Files Found

## Critères de Sélection

Les présentations seront évaluées selon les critères suivants et la méthodologie de notation.

Critères	Points Maximaux
Une proposition financière détaillée	30
Une autorisation d'installation et d'exploitation de communication de masse délivrée sur la base d'une convention de partenariat avec la HAAC	20
Une méthodologie et chronogramme d'exécution de la mission prenant en compte un mécanisme concret de mesure d'impact de chaque émission et un mécanisme de pérennisation des émissions	20
Une expérience démontrée dans la réalisation d'émissions en lien avec la promotion de l'autonomisation économique des femmes	20
Capacité à produire du contenu en langue locale	10